



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL
RESEAU
DE SURVEILLANCE JEVI

La santé des jardins

BILAN 2024

SOMMAIRE

Ravageurs.....P2

Pyrale du buis

Processionnaire du pin

Processionnaire du chêne

Bombyx

Tigre de la vipérine

Charançon rouge du palmier

Pucerons

Cécidomyie de l'agapanthe

Cynips du châtaignier

Heliothrips

Cochenilles

Frelon asiatique

Plantes invasives.....P13

Ambrosie à feuille d'armoise

Berce du Caucase

Raisin d'Amérique

Datura stramoine

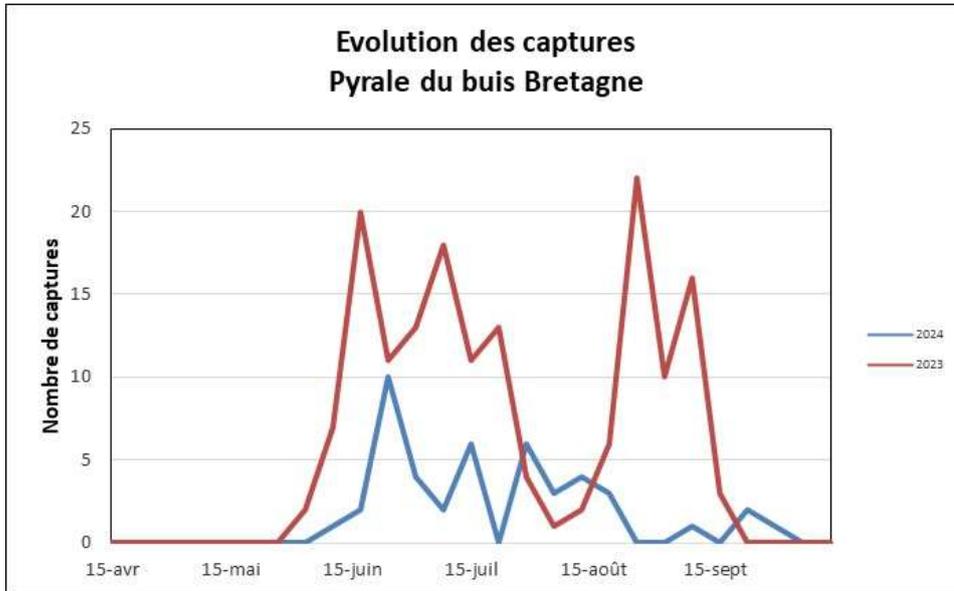
Auxiliaires.....P15

Ravageurs

Pyrale du buis: *Cydalima perspectalis*

En 2024 comme en 2023, les chenilles hivernantes de pyrale ont repris leur activité début mars avec des foyers découverts à Etables sur Mer (22) et Josselin (56). Les attaques ont été rapides et importantes jusqu'à la fin du mois de mai défoliant la totalité des buis non protégés.

Un réseau de piégeage a été mis en place sur 8 sites, Pleurtuit, Rennes, Plérin, Plougoum, Plougastel Daoulas, Auray, Vannes et Josselin.



Les captures ont été beaucoup moins nombreuses qu'en 2023 malgré un site de piégeage supplémentaire. Le premier vol a débuté début juin et s'est terminé mi juillet. Le deuxième s'est étendu de début août à fin septembre.

Hibernarium de chenille de pyrale du buis

Les chenilles de la première génération 2024 ont été observées durant la première quinzaine de juillet engendrant des défoliations importantes et restant actives jusqu'au mois d'août. Celles de la deuxième génération ont émergé fin août, début septembre et sont restées actives jusqu'à la fin septembre pour s'abriter dans leurs cocons d'hiver dès le début du mois d'octobre. Cette deuxième génération de chenilles n'a pas créé autant de dégâts que la première.

2024 aura été une année avec une pression pyrale moins importante que les années précédentes. Le temps humide que nous avons subi au printemps et en été n'a pas favorisé le développement de ce ravageur mais a favorisé le parasitisme notamment des champignons entomopathogènes. L'arrêt d'activité entre les deux générations aura été très court voir inexistant à certains endroits.



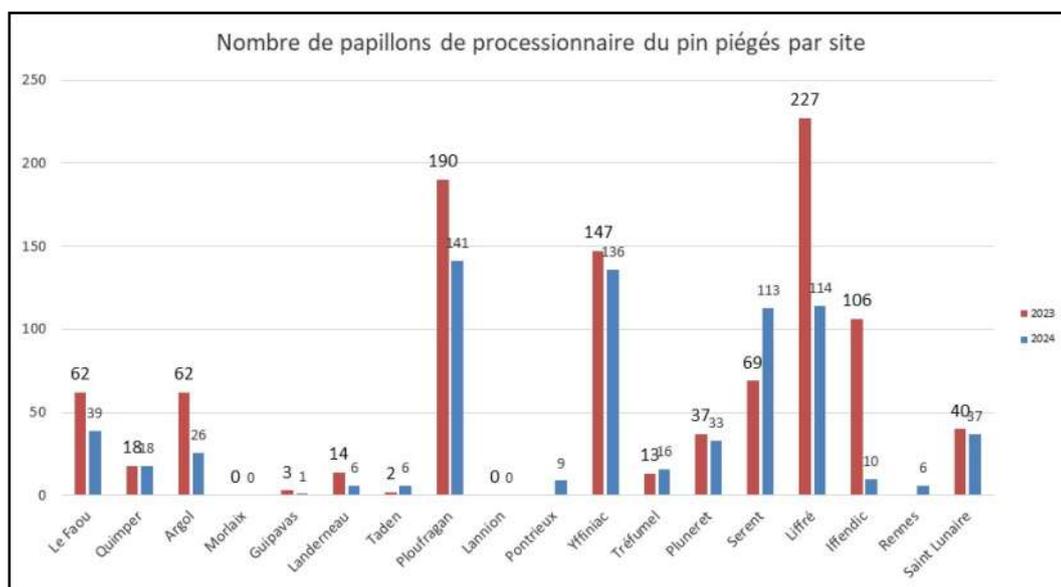
Buis défolié
(Photo: Ephytia)

Processionnaire du pin: *Thaumetopoea pityocampa*

Le réseau de piégeage des papillons de processionnaires du pin s'étalait en 2024 sur 18 communes réparties en Bretagne :

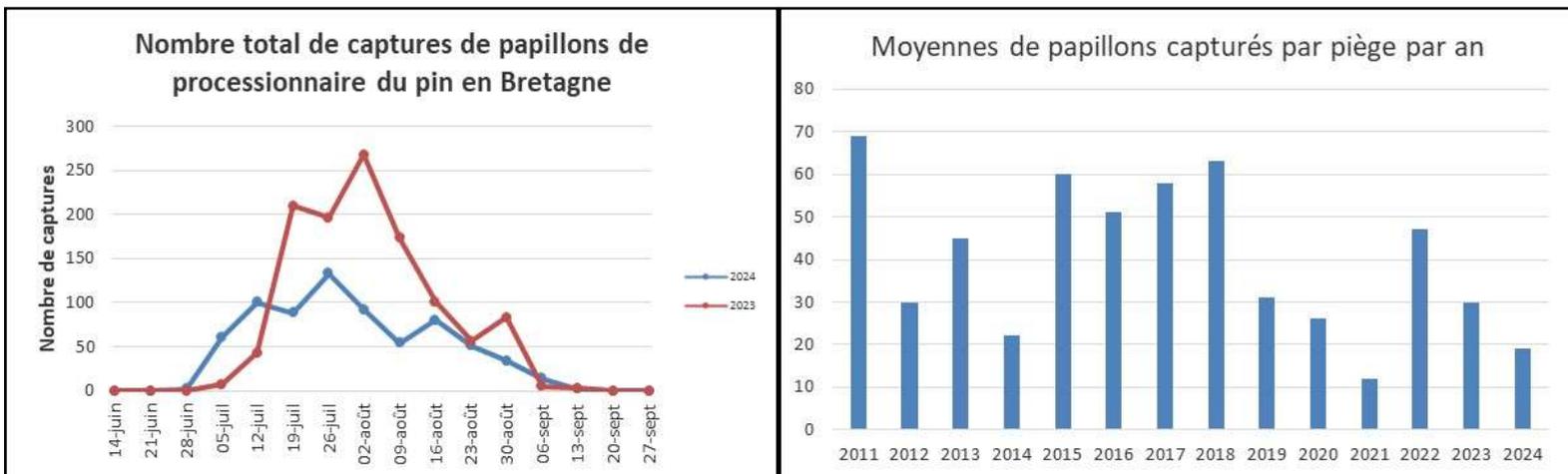


Il vise à déterminer la localisation des vols mais aussi à connaître les dates des vols et leur intensité. Ceci permet de préfigurer l'importance et la répartition géographique des chenilles processionnaires du pin lors des phases de nidification et de procession (période la plus critique pour la santé humaine).



Les résultats de piégeage ont été très variables suivant les communes. Quatre communes se détachent avec un total de captures bien supérieur aux autres : Liffre (35) avec 114 papillons, Ploufragan (22) avec 141 papillons, Yffiniac (22) avec 136 papillons et Serent (56) avec 113 papillons. Dans l'ensemble les sommes de captures sont plus faibles en 2024 qu'en 2023. Le nombre de papillons capturés reste relativement faible sur les autres postes.

Le pic de vol a été enregistré pendant la deuxième quinzaine de juillet (Cf graphique). Les chenilles sont difficilement observables dans les premiers stades. Les premiers pré-nids d'hiver ont été notés à partir de la première quinzaine d'octobre.



L'année 2024 aura été une année avec une moyenne de captures faible avec 19.75 papillons capturés par piège. Cette moyenne est la deuxième moyenne la plus faible (avec 2021) depuis 2011.

Chenilles de processionnaire du pin en début de procession (Photo: FREDON Bretagne)



Pré-nid à Paimpol le 17/10/2024 (Photo: Fredon Bretagne)



Chenilles sur nid d'hiver (Photo: FREDON France)



Des arrêtés préfectoraux ont été édités dans les quatre départements bretons, ceux-ci visent à limiter l'exposition des populations aux soies urticantes de chenilles de processionnaires du pin et du chêne. Vous trouverez [ICI](#) une notice explicative concernant ces arrêtés.

Processionnaire du chêne: *Thaumetopoea processionea*

Le réseau de piégeage de la processionnaire du chêne quant à lui, s'est étendu sur 12 communes bretonnes (Plougastel-Daoulas, Quimper (29), Iffendic, Saint Jacques de la Lande, Pleurtuit (35), Serent, Noyal Muzillac (56), Saint Briec, Saint Barnabé, Plélo, Plérin, Yvignac la Tour (22)). Les captures ont été très faibles dans l'ensemble (3 à Serent, 1 à Noyal Muzillac, 1 à Pleurtuit et 1 à Yvignac la Tour) mis à part à Iffendic où l'on a relevé 97 papillons de mi juillet à fin août. C'est le total le plus élevé sur un site en une année depuis le commencement du piégeage en 2010. La chenille processionnaire du chêne reste donc une espèce localisée à certains secteurs et le comportement de l'espèce devrait être similaire à ce que l'on a connu ces dernières années.



Après l'accouplement, les papillons femelles déposent leurs pontes sur de fines branches, au sommet des arbres bien dégagés. Rassemblés en grandes plaques, les œufs n'éclore qu'au printemps suivant. Ensuite, la vie larvaire de l'insecte dure de deux à trois mois, d'avril à juin. C'est lors de ces quelques mois que les risques sanitaires sont présents.

Sur cette année 2024, quelques nids de processionnaires du chêne ont été observés à Plérin, Yvignac-La-Tour (22), Dol, Iffendic (35), Séné, Baden, Belle Ile et Plescop (56).

Nids de nymphe à Iffendic
(Photo: Mairie Iffendic)

Chenille de processionnaire
du chêne sur tronc
à Yvignac La Tour
(Photo: FREDON Bretagne)



Des arrêtés préfectoraux ont été édités dans les quatre départements bretons, ceux-ci visent à limiter l'exposition des populations aux soies urticantes de chenilles de processionnaires du pin et du chêne. Vous trouverez [ICI](#) une notice explicative concernant ces arrêtés.

Les bombyx:

Bombyx à livrée:

Cette chenille a été observée en mai et juin sur plusieurs secteurs en foyers, dans le Finistère, le Morbihan et l'Ille et Vilaine, sur pruneliers, aubépines et arbres fruitiers engendrant des défoliations localisées.

Chenille de bombyx à livrée
(Photo: FREDON Bretagne)



Bombyx Disparate:

Cette chenille a été notée de façon sporadique sur feuillus, dans le Morbihan en mai et juin.

Chenille de bombyx disparate
(Photo: Insecte-net.fr)



Bombyx Cul Brun:

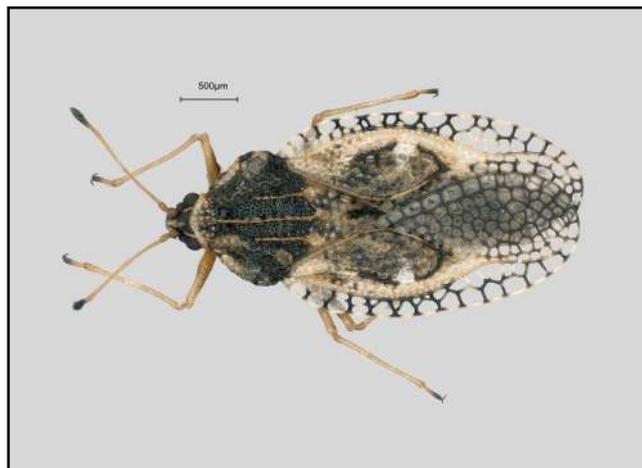
Ce bombyx a été observé rarement dans le Morbihan et une fois dans les Côtes d'Armor au mois de mai sur aubépine et prunelier. Il est donc important de porter les EPI nécessaires pour la lutte contre cette chenille (se référer au paragraphe « Les bonnes pratiques » pages 4).

Chenille de bombyx cul brun
(Photo: Chenille.net)

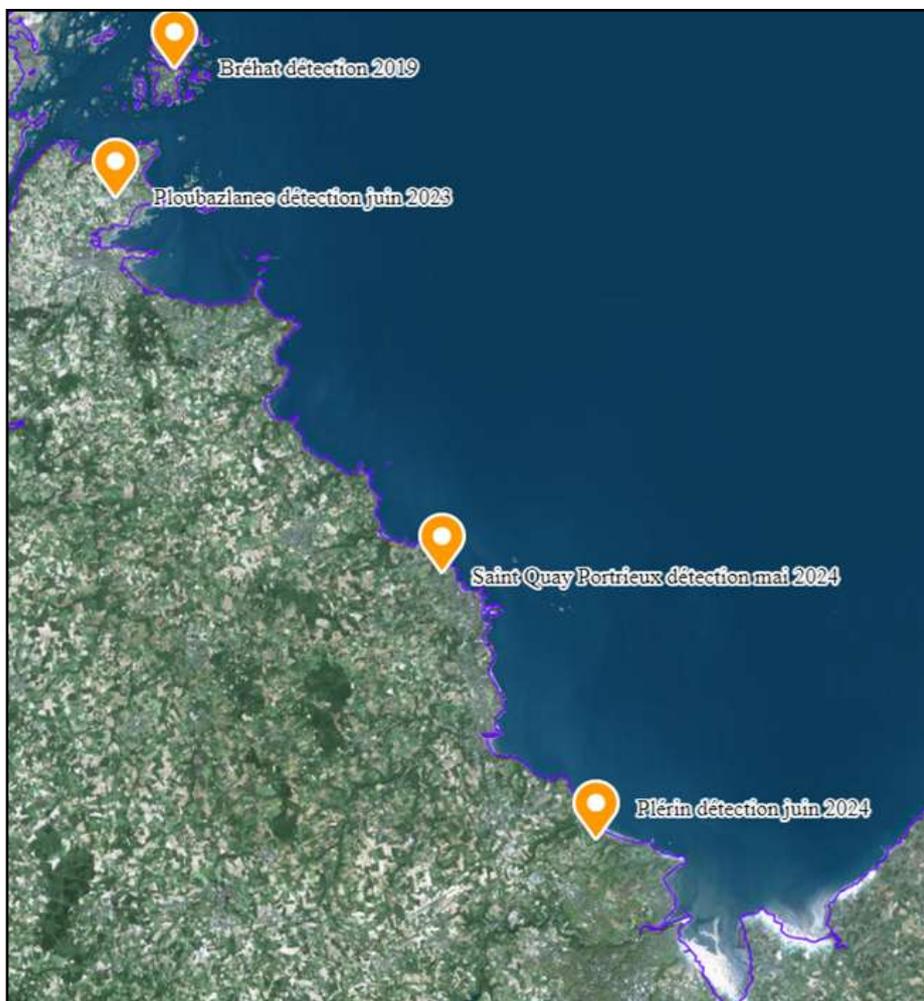


Tigre de la Vipérine: *Dictyla indigena*

Ce tigre, découvert en France pour la première fois en 2019 sur l'île de Bréhat (Côtes d'Armor), a été signalé également pour la première fois sur le continent en été 2023, sur la commune de Ploubazlanec distante d'environ 2 km de l'île. Il est désormais présent à Saint Quay Portrieux, commune se situant à 20 km au Sud Est de Ploubazlanec et a aussi été découvert en juillet 2024 à Plérin se situant à 35 km au Sud Est de Ploubazlanec (voir carte ci-dessous). La progression de ce ravageur est donc très rapide. Il est important de bien observer vos plants, boutures, si vous en achetez ou si vous êtes amenés à réaliser des déplacements avec ceux-ci.



Tigre de la vipérine adulte



Carte représentant les périodes de détection du tigre de la vipérine



Dégâts de tigre de la vipérine sur feuilles (Photo: FREDON Bretagne)

Charançon rouge du palmier : *Rhynchophorus ferrugineus*

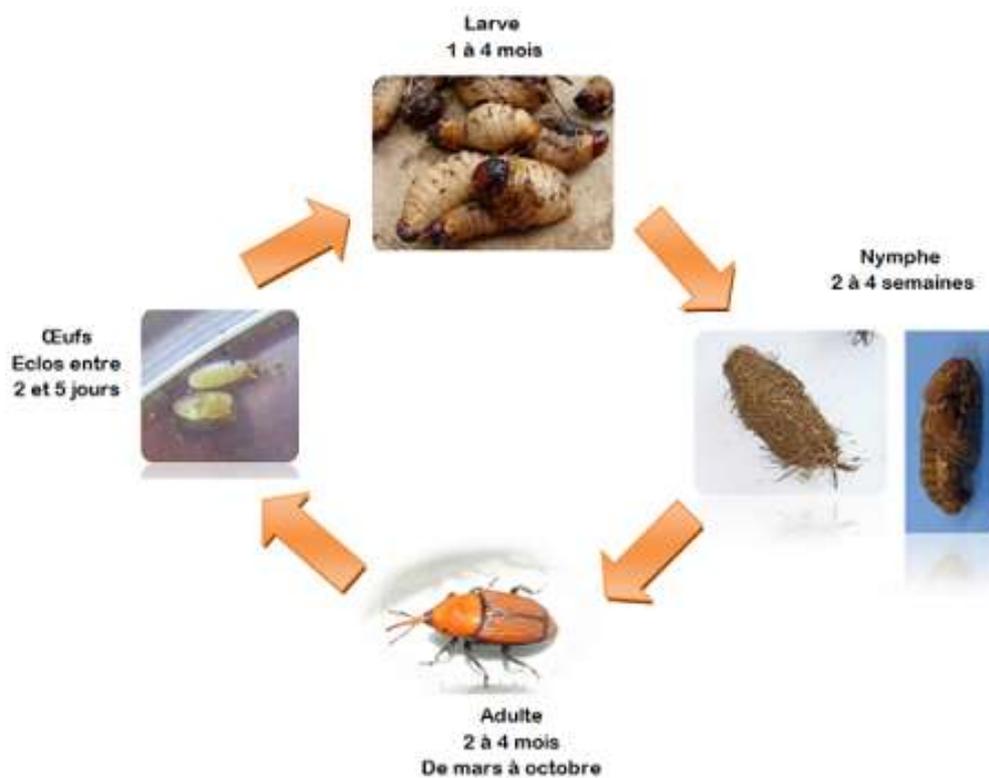
Ce charançon a été découvert pour la première fois en France, en Corse en 2006 et en Bretagne en 2013. Deux foyers ont été découverts dans le Morbihan, durant l'été 2023 dans la région de Plouhinec et dans la région de Molac / Questembert. En 2024, d'autres palmiers contaminés ont été détectés à Plouhinec, Riantec, Locmiquélic et Sarzeau.

Les palmiers contaminés ont été détruits ou traités et un plan de surveillance des environs a été mis en place.

Des pièges à phéromones ont été disposés dans le secteur de Plouhinec, deux captures ont été comptabilisées en semaine 38 et 40. Ce faible nombre de capture montre bien que le cycle du charançon a été perturbé par le temps très humide que nous avons subi en 2024.

Trois pièges ont également été positionnés sur Sarzeau, quinze charançons ont été comptabilisés dans ce secteur.

La lutte contre *Rhynchophorus ferrugineus* est obligatoire de façon permanente sur le territoire métropolitain (arrêté national du 25 juin 2019). La présence ou toute suspicion du ravageur doit impérativement être signalée à la DRAAF/SRAL ou à la FREDON Bretagne.



Nymphe de charançon rouge du palmier prise le 10/07/2024 à Plouhinec (Photo: FREDON Bretagne)

Cycle de vie du charançon rouge (Schéma: FREDON Occitanie)

Un charançon rouge adulte (Photo: FREDON Bretagne)

Base d'une palme de Phoenix dévorée par des larves de charançon rouge (Photo: FREDON Bretagne)



N° 7 - 02 février 2024



Pucerons

Les populations de pucerons ont été en augmentation régulière d'avril à mi juillet sur une multitude de plantes pouvant créer des dégâts assez marqués. Par la suite la pression a fortement chuté jusqu'à la fin de l'année. Cette baisse est sensiblement corrélée à l'activité grandissante des auxiliaires lors de cette période.

Les plantes concernées sont: chêne, noisetier, rosier, rhododendron, aster, cognassier, pommier, laurier tin, prunelier, charme, merisier, églantier, fusain, érable, olivier, chêne vert, photinia, berce commune, ribes, pin, saule, arbousier, camélia, lavatère, hêtre, châtaignier, poirier, genévrier, azalée, bouleau, laurier du Portugal, vioerne, kentia, citronnier, fuchsia.

Pucerons *Aphis fabae*
(Schéma: FREDON Bretagne)



Cécidomyie de l'agapanthe

Ce diptère originaire d'Afrique du Sud est présent en Bretagne depuis 2019 et sévit énormément dans les jardins bretons depuis. La pression aura été forte cette année comme les années précédentes. L'adulte pond sur les boutons floraux. Les larves se développent à l'intérieur de ceux-ci, engendrant une décoloration et une déformation des boutons. Les inflorescences peuvent être très impactées. Ce ravageur est inféodé à l'agapanthe.



Boutons floraux décolorés et jeune larve de cécidomyie d'environ 1 mm de long
(Photo: FREDON Bretagne)



Cynips du châtaignier

Cet hyménoptère est en progression chaque année en Bretagne. Il est présent dans les quatre départements. Les dégâts occasionnés par ce ravageur restent acceptables car nous n'avons pas de châtaigneraie de production dans notre région.



Heliothrips:

Plusieurs foyers d'heliothrips ont été localisés en octobre au niveau du terre-plein central de la voie rapide entre Muzillac et Vannes sur laurier tin engendrant des décolorations de feuillages. Il n'est pas rare de retrouver ce ravageur dans les jardins sur laurier tin, laurier palme, rhododendron, camélia, azalée.



Larves et adultes d'Héliothrips
(Photos: insecte.org)

Cochenilles

L'activité des cochenilles a augmenté significativement en octobre / novembre en espaces verts créant dans certains cas des dégâts assez marqués. On retrouvait des foyers de cochenilles farineuses, à carapaces et australiennes sur différents végétaux. Les végétaux concernés étaient: Laurier sauce, pommier, citronnier, palmier bambou, strelitzia, olivier.



Cochenilles Australiennes
(Photo: Fredon Bretagne)



Cochenilles farineuses
(Photo: Fredon Bretagne)

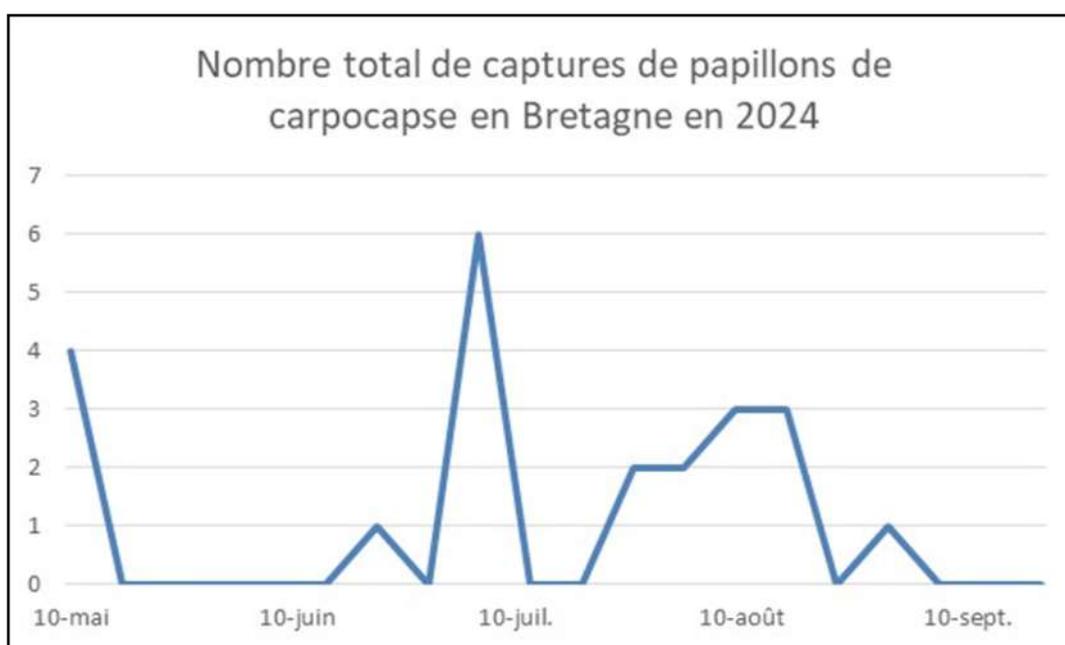


Cochenilles noires de l'olivier
(Photo: In olio veritas)

Carpocapse du pommier

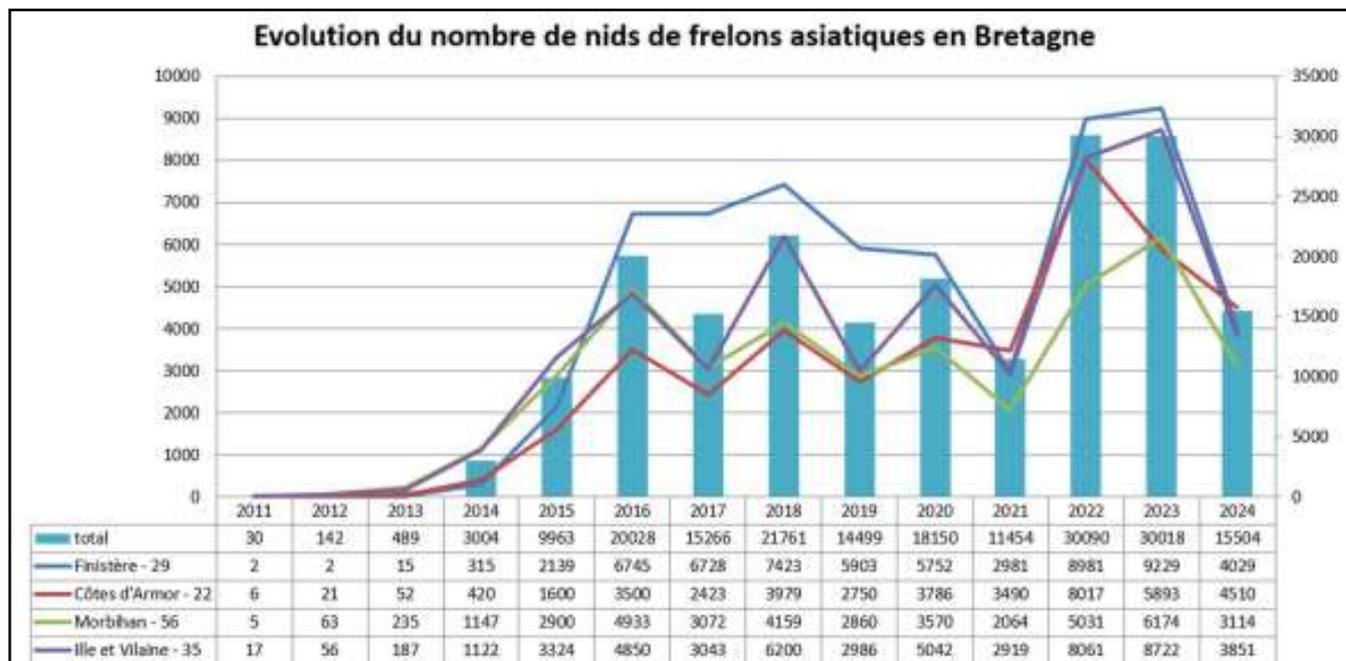
L'activité du carpocapse du pommier et poirier aura été faible sur cette année 2024. Les conditions ont été peu favorables au développement de ce papillon.

Un réseau de piégeage a été mis en place sur 5 sites: Plougastel-Daoulas, Plabennec (29), Damgan, Theix Noyal (56) et Betton (35). Les premiers papillons ont été piégés en semaine 19. Les températures crépusculaires fraîches enregistrées fin mai-début juin n'ont pas été favorables aux accouplements. Un pic de vol est enregistré fin juin / début juillet mais le nombre de captures reste faible. Un second vol est enregistré à partir de la troisième semaine de juillet toujours avec un nombre de captures très restreint.



Frelon asiatique : *Vespa velutina*

Le frelon asiatique est présent partout en Bretagne. L'année 2024 aura été une année à pression moyenne comparativement à 2022 et 2023. On remarque une baisse notable du nombre de nids détruits sur les quatre départements. Cette baisse peut s'expliquer par le temps très humide que nous avons subi en hiver et au printemps. Les champignons entomophoraux ont sûrement joué un rôle important dans le parasitisme des fondatrices durant l'hiver. Le printemps pluvieux n'a pas permis aux jeunes colonies de frelon de se nourrir assez abondamment, ce qui a probablement fait périr certaines colonies.



Nous avons relevé plusieurs attaques de frelon en 2024 sur les humains, dont une entraînant la mort, dans les Côtes d'Armor en septembre. Les nids peuvent être construits à différents endroits, dans les arbres, les haies, les bosquets, les talus et même parfois dans le sol. Il faut donc rester vigilant et bien observer les lieux avant d'intervenir lors de chantier de taille ou de coupe.

Vous trouverez [ICI](#) une vidéo montrant l'intensité d'une attaque de frelon asiatique.

Un plan de lutte national pour lutter contre le frelon asiatique à pattes jaunes a été édité en 2024 pour une mise en pratique en 2025. Ce plan répond à trois enjeux majeurs concernant le frelon asiatique : la protection de la population, la préservation de la biodiversité et la protection des ruchers. Il propose des moyens de lutte adaptés, tels que la destruction des nids, le piégeage sélectif et la réduction du stress des ruchers.

Nid primaire de frelon asiatique (*Vespa velutina*)



Plantes invasives

Ambroisie à feuilles d'armoise: *Ambrosia artemisiifolia*

L'ambroisie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. La floraison de celle-ci a eu lieu vers la fin juillet. 100 foyers sont recensés sur toute la région dont 5 seulement sont actifs. 2 nouveaux foyers ont été découverts en 2024.



Ambroisie à feuilles d'armoise en fleur
(Photo: FREDON Bretagne)



Ambroisie à feuille d'Armoise
le 25/07/2024 dans le
Finistère
(Photo: FREDON Bretagne)

Berce du Caucase: *Heracleum mantegazzianum*

La berce du Caucase est une plante invasive dont la sève phototoxique brûle la peau jusqu'au 3e degré et laisse la peau sensible au soleil durant des années après le contact avec la sève.

97 foyers sont répertoriés sur la région dont 24 foyers actifs. 4 nouveaux foyers ont été découverts en 2024.



Berce du Caucase de
3 mètres le
19/06/2024 dans le

Berce du Caucase
moins
développée le
26/06/2024
à Bréhat
(Photo: FREDON
Bretagne)



Raisin d'Amérique: *Phytolacca americana*

Le raisin d'Amérique est une espèce exotique envahissante, présentant la particularité d'être entièrement toxique.

70 nouveaux foyers ont été découverts en 2024. 135 foyers sont actifs sur les 326 recensés.



Baies de raisin d'Amérique
(Photo: FREDON Bretagne)

Raisin d'Amérique de 1,40
mètre le 12/06/2024 dans le
Morbihan
(Photo: FREDON Bretagne)



Datura stramoine: *Datura stramonium*

Le datura stramoine pose d'importants problèmes sanitaires car chaque partie de la plante (tige, feuille, fruit, graines, racine) est toxique. Pousant dans les cultures, il peut induire une baisse des rendements ainsi qu'une contamination des récoltes.

9 nouveaux foyers ont été relevés en 2023 sur un total de 460 recensés.



Datura stramoine en fleur
(Photo: FREDON Bretagne)



Fruit (capsule) en graine
(Photo: FREDON Bretagne)

Auxiliaires

Le temps très perturbé que nous avons subi sur les premiers mois de l'année 2024 a freiné l'activité des auxiliaires. Celle-ci a augmenté à partir du mois de mai pour devenir importante de juin à septembre. Nous avons pu observer en nombre important des syrphes, coccinelles (les plus présents), punaises parasités par des micro-hyménoptères, ichneumons, champignons entomopathogènes, chrysopes, larves cécidomyies, forficules et punaises anthocorides.



Larve de cécidomyie dévorant un acarien
(Photo: FREDON Bretagne)

Ichneumon adulte
(Photo: FREDON Bretagne)



Cochenille à carapace parasitée par un micro-hyménoptère
(Photo: FREDON Bretagne)

Direction de Publication
FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD

Rédigé par :
FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD
Contact : Julien KERVELLA
Animateur BSV JEVI - Tél : 02 23 21 18 18

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La FREDON Bretagne dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les personnes concernées pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.